

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Février 2016



4 mars Journée de l'Emploi

Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Vie locale	p.15
Les rendez-vous du mois	p.18
Vie quotidienne	p.19



PONT SAINT MARTIN



Réunion annuelle des conducteurs du minibus

Jedi 17 décembre, Christian Chiron, adjoint délégué au patrimoine bâti et à la vie économique avait convié les chauffeurs bénévoles du minibus à une rencontre annuelle.

Le minibus municipal est mis à la disposition d'une équipe de bénévoles qui, toutes les semaines, transporte les personnes qui ne peuvent plus conduire aux rendez-vous du club du Joyeux Saint Martin, le 1^{er} et 3^{ème} mercredis après-midis, ou dans le bourg pour leurs courses au marché hebdomadaire, le samedi matin. Les conducteurs bénévoles peuvent également être amenés à conduire les personnes âgées qui le souhaitent lors des événements municipaux. Cette année, deux nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe et Henri Guillaud a, quant à lui, souhaité mettre fin à son bénévolat. Lors de cette réunion, les conducteurs ont évoqué le planning de l'année, l'organisation des transports et l'entretien du véhicule.

Si vous êtes intéressés et disponibles pour rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas, les bonnes volontés sont les bienvenues ! Si vous souhaitez bénéficier de ce service, il suffit simplement de prendre contact avec les services municipaux qui relayeront votre demande aux conducteurs. Contact : 02 40 26 80 23.



Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Yannick Fétiveau

Relecture : commission

communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :

Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56

Dans une démarche environnementale,

ce bulletin a été imprimé sur papier

recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent impérativement être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent. Contact : communication@mairie-pontsaintmartin.fr

La médiathèque po

En 2015, c'était l'année du voyage à la médiathèque. Ce fil conducteur s'est retrouvé dans les animations et les accueils de classe : lecture sur les épices ou sur la marche, projections de films, exposition d'illustrations de romans d'aventure, projet « Glissé amoureux », rencontre d'auteur, spectacle de contes, ateliers de carnets de voyage...

Ce thème a également inspiré les associations qui utilisent le bâtiment du 3^{ème} Lieu et a été l'occasion de collaborations fructueuses : exposition photographique de deux membres du Photo Club, travaux d'illustrations autour des épices avec les jeunes de l'association « Passerelle des Arts » et matinée chantée et contée avec les « Martin Chanteurs ».



RÉUNION PUBLIQUE



Un nouvel espace de jeux au Haugard

L'aménagement de la dernière tranche du Haugard touche à sa fin. Dans ce cadre, la municipalité, en partenariat avec la Sela, prévoit l'aménagement d'un espace de jeux, ouvert à tous et s'intégrant bien au paysage afin que les enfants du quartier, et plus généralement de la commune, puissent jouer en toute sécurité.

Ce projet se devait, avant toute chose, d'être proposé aux riverains afin de savoir s'il était judicieux de le développer. C'est pourquoi une réunion de concertation a été organisée le **12 décembre** dernier. Une esquisse du périmètre a été présentée afin que chacun visualise mieux l'opération. Ce projet a reçu un accueil favorable. Un échange s'en est suivi, donnant lieu à des observations des riverains qui seront intégrées au projet.

L'espace créé comportera une zone dédiée aux « ballons de toutes formes » et une autre pour des jeux pour les plus petits. Des tables et des bancs viendront compléter l'aménagement. La présence des arbres existants a été prise en compte. Ils seront conservés afin de préserver et d'accentuer le caractère bucolique de l'endroit. Le projet est prévu pour les beaux jours.



Noël enchanté au multi-accueil La Farandole

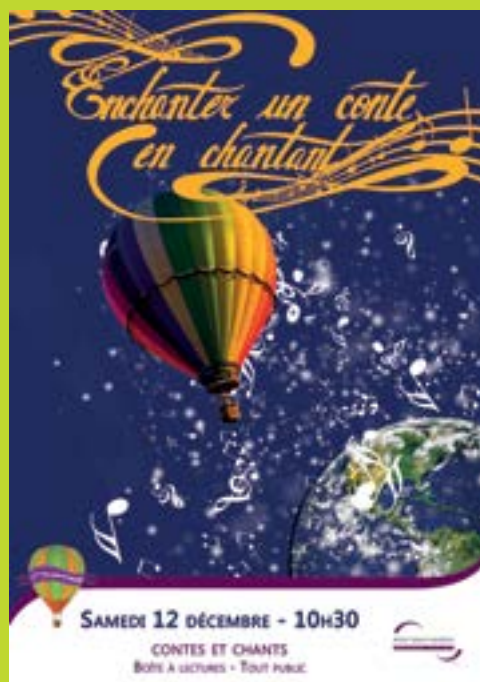
Les enfants du multi-accueil ainsi que leur famille ont été invités au spectacle de Noël, le **jeudi 17 décembre**, par Yannick Fétiveau, maire et Karine Meng, adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la solidarité.

Après avoir assisté au spectacle « Les découvertes de Grelette » dans la salle des fêtes, les enfants ont applaudi la venue, tant attendue, du Père-Noël. La soirée s'est joyeusement clôturée autour d'un buffet. Les parents ont pu échanger avec l'équipe du multi-accueil et découvrir un diaporama retraçant l'année 2015 à La Farandole. Cette même semaine, 6 enfants du multi-accueil ont eu la chance d'aller découvrir les décorations de Noël et l'univers enneigé des Playmobil® au centre commercial Pôle Sud. Une première sortie en minibus pour la plupart !



se ses valises

Celle-ci s'est déroulée le **12 décembre**. Une soixantaine de personnes était réunie dans la Boîte à Lectures : certains semblaient prêts à partir en vacances, portant chapeaux de paille, valises, cartes. À 10h30, c'est au son du violon que nous nous sommes installés pour écouter des histoires du monde et comptines étrangères lues par des membres de l'équipe de la médiathèque. Puis, les choristes des Martin Chanteurs, menés par Elizabeth Osadtchy, nous ont fait voyager à travers un concert joyeux et rythmé. Des berceuses russes, aux chants traditionnels de Côte d'Ivoire en passant par « Silent Night », les chanteurs ont ravi les spectateurs par la qualité de leur interprétation. Une bien belle façon de finir l'année !



Réunion publique rue du Vignoble

Samedi 12 décembre, l'équipe municipale avait convié les riverains de la rue du Vignoble à une réunion afin d'échanger sur les projets d'amélioration des mobilités et de la sécurité de la rue.

Cette réunion était l'occasion de rappeler les objectifs du mandat sur les différentes voies structurantes du centre bourg et également de revenir sur la légalité d'un nouveau bâti dans le quartier ayant fait l'objet d'interrogations des riverains. Cette rencontre a permis d'évaluer les besoins spécifiques liés au quartier : réduction de la vitesse, stationnement, cheminements doux... La diminution espérée du trafic, grâce à la réalisation de l'échangeur de Viais par le Département a été longuement abordé. Les maires de la CCGL y travaillent collégalement.

La possibilité de relier, par une passerelle, le lotissement du Petit Clos et les bords de rivière, côté école, a été aussi évoquée par le maire. Cette éventuelle



création pourrait apporter une nouvelle solution facilitant les déplacements, notamment des enfants, vers les écoles, les salles de sport et les services publics. Une étude spécifique sera lancée en ce début d'année. Le projet sera présenté aux riverains dans une prochaine réunion afin de travailler, en concertation, l'avenir de ce secteur.

L'engagement participatif, très positif, des habitants est une nécessité pour réussir le projet de vie du quartier.

Un acteur stratégique :
notre communauté de
communes !



Chers Martipontains,

Idéalement située aux portes de la métropole et bénéficiant d'un cadre de vie agréable, notre commune jouit d'une très grande attractivité au sein du territoire de Grandlieu, un territoire à fort potentiel représentant plus de 37 000 habitants.

Notre communauté de communes, acteur essentiel du développement de bassin de vie, va tenir un rôle de plus en plus stratégique dans un contexte lié à la nouvelle organisation territoriale (loi NOTRe) pilotée par l'État.

Notre territoire administratif ne connaîtra pas de bouleversements majeurs, ce qui correspond à la volonté des élus (aucune création de commune nouvelle ni de fusion de communautés de communes). Toutefois, la « marche en avant » est enclenchée avec le schéma de mutualisation.

Approuvée lors du conseil communautaire de décembre, cette feuille de route concertée nous dévoile toutes les perspectives de mutualisation des services ou des fonctions entre notre EPCI et les 9 communes membres. Ce schéma de mutualisation doit être développé en cohérence avec le projet de territoire en cours d'élaboration et en lien avec le pacte financier communautaire.

À travers cette co-construction, les élus municipaux et communautaires porteront collégialement leur vision de l'intercommunalité ; laquelle représentera, de plus en plus, la force de notre territoire.

Dans ce contexte de baisse des dotations d'État, cette mutualisation est nécessaire pour continuer d'investir en minimisant les dépenses grâce aux regroupements des commandes publiques et en rationalisant les moyens et les ressources.

Encouragé financièrement par l'État, notre choix est sans ambiguïté. Nous souhaitons accélérer le développement des atouts de notre communauté de communes notamment par la construction de nouveaux parcs d'activités économiques. Cette dynamique créatrice de richesses est vitale pour le territoire.

Réjouissons-nous, dans ce contexte, du commencement des travaux d'extension du parc d'activités de Viais au cours de l'été.

Yannick Fétiveau
Maire de Pont Saint Martin

1^{ère} édition de la Journée de l'Emploi : venez développer votre réseau !



Le vendredi 4 mars prochain, les communes de Pont Saint Martin et La Chevrolière organiseront conjointement une Journée de l'Emploi, dans la salle Gatien, de 10h à 17h30.

Cette manifestation a pour but de mettre en relation divers organismes du territoire qui recrutent, tous secteurs confondus, avec les demandeurs d'emploi. C'est l'occasion pour les visiteurs de découvrir de nouveaux secteurs porteurs, de discuter avec des chefs d'entreprises et des membres de diverses entreprises et associations.

Maraîchage, industrie, vente, bâtiment, commerce, armée... Autant de secteurs porteurs offrant de nombreux emplois et qui seront représentés sur les 31 stands disponibles. Des associations favorisant l'insertion professionnelle et l'accès à la formation seront également présentes pour vous renseigner et vous accompagner dans vos recherches.

Tout au long de la journée, afin de faciliter l'accès à l'emploi et favoriser la réussite des demandeurs d'emploi dans leur quête du job idéal, divers ateliers seront organisés afin d'éviter tous les pièges liés à l'embauche.

Première étape dans le processus de recrutement : le dossier de candidature.

L'association Market Cadre sera présente toute la journée afin de vous aider à mettre en valeur vos CV et vos lettres de motivation pour interpellier le recruteur et décrocher un entretien. En parallèle, Mme Chauvin, formatrice en communication, développement personnel et coach auprès de managers et cadres en entreprise, organisera ponctuellement des ateliers coaching en groupe, sur inscription préalable, afin d'améliorer prestance et aisance à l'oral, de manière à éviter les erreurs classiques liées au stress. Enfin, tout au long de la journée, l'association ProBTP organisera des simulations d'entretien, afin de pouvoir s'entraîner à se présenter de la meilleure des manières lors des procédures de recrutement.

Le 25 février à 14h, la Maison de l'Emploi de Rezé animera un atelier de préparation à l'évènement pour les jeunes de 16 à 25 ans, à la médiathèque de Pont Saint Martin. Le nombre de places est limité. Inscription auprès de la Maison de l'Emploi au 02 51 70 26 93.

Retrouvez la liste des organismes présents
sur www.mairie-pontsaintmartin.fr.

Inscriptions pour les ateliers coaching au 02 40 26 80 23.
Attention, places limitées.

Pour toute information :
02 40 26 80 23 / animation@mairie-pontsaintmartin.fr

Avis d'enquête publique

Par arrêté n° V2016/02 du 07 janvier 2016, le maire de la commune de Pont Saint Martin, Yannick Fétiveau, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant l'actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Pont Saint Martin, conformément au code de l'environnement.

Cette enquête aura lieu du **1^{er} au 31 mars** inclus, soit pendant 31 jours consécutifs, dans la commune de Pont Saint Martin.

M. Jean-Claude Rousse, géomètre-expert à la retraite, et son suppléant M. Jean-Christophe Peureux, architecte paysagiste retraité, ont été désignés en qualité de commissaire enquêteur par décision du Président du Tribunal Administratif de Nantes en date du 10 novembre 2015.



Le dossier d'enquête sera déposé, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Pont Saint Martin où toute personne pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public et formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur en mairie de Pont Saint Martin (rue de la Mairie, 44860 Pont Saint Martin).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Pont Saint Martin aux jours et horaires suivants :

Le mardi 1^{er} mars 2016 de 9h00 à 12h00

Le mardi 15 mars 2016 de 9h00 à 12h00

Le mardi 22 mars 2016 de 9h00 à 12h00

Le jeudi 31 mars 2016 de 9h00 à 12h00

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public en mairie de Pont Saint Martin, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête, le projet d'actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Pont Saint Martin pourra être approuvé par le Conseil Municipal.

Le projet d'actualisation du zonage d'assainissement pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur à conditions que ces modifications ne portent pas atteinte à l'économie générale du projet.

Des vacances et des loisirs pour tous !

Cette année, grâce à l'investissement du Secours Populaire Français du Comité de Rezé en qualité de porteur local et du CCAS de Pont Saint Martin, quatre familles de Pont Saint Martin ont pu épargner afin d'obtenir un abondement de la CAF, de la MSA et du département sous la forme de chèques vacances.

C'est la troisième année que cette action est mise en place afin de faciliter l'accès des familles aux loisirs et aux vacances. Celles-ci sont invitées à participer à cette action « épargne bonifiée » avec l'aide des conseillères en économie sociale et familiale de la CAF et de la MSA, des assistants sociaux du Centre Médico-Social du département et du CCAS de Pont Saint Martin.

Dans le cadre de ce dispositif « Vacances Loisirs pour tous », les familles doivent s'impliquer dans des ateliers collectifs. Ces ateliers sont co-animés par la conseillère en économie sociale et familiale de la CAF de Saint Philbert de Grand Lieu, Céline Fortun et la responsable du service solidarité et affaires sociales, Marie-Catherine Dupuits. Au cours de ces ateliers, les familles ont abordé différentes thématiques : les loisirs en Loire-Atlantique, la gestion du budget, le déplacement en transport en commun sur le territoire et la préparation de la sortie loisirs de l'été en naviguant sur internet.

Cette année, pour la sortie loisirs, les familles ont choisi de se rendre à la ferme « Le Champ de Pierres » à Vertou où elles ont pu aller à la



rencontre d'animaux et cueillir des fruits (fraises et framboises). Les familles s'y sont rendues en sollicitant le transport collectif « Lila à la demande » à l'aller comme au retour.

Conscient du bienfait des loisirs et des vacances, le CCAS a présenté pour 2016 un nouveau projet qui a été validé par la CAF et la MSA.

Un programme riche et festif pour le 9^{ème} forum



La 9^{ème} édition du traditionnel forum des artisans, commerçants et associations de Pont Saint Martin aura lieu cette année les 5 et 6 mars, au cœur des salles Gatien et Gardin, de 10h à 19h. Cette année, un thème emblématique de l'histoire est mis à l'honneur : les années 20 et les années 30. Bretelles, canotiers et plumes, retrouvez l'esprit guinguette et l'univers rétro, caractéristiques de cette période, tout au long de ce week-end festif !

Au programme : des exposants de toutes professions confondues et des membres des diverses associations qui font la richesse de la commune présenteront leurs métiers et leurs passions. Il s'agit pour les exposants de témoigner de leur savoir-faire, de présenter leurs produits et leur secteur d'activité, reflet du dynamisme et de la richesse de Pont Saint Martin.



De très nombreuses activités seront également organisées, dans un esprit familial, de partage et de convivialité pour faire de ce rendez-vous incontournable, un moment agréable et divertissant. Tout au long du week-end, petits et grands pourront s'amuser au sein d'un espace de jeux rétro en bois, tandis qu'un animateur circulera dans les allées en tenue d'époque pour défier de façon ludique les visiteurs avec divers casse-têtes. Courses de bateaux, flashmob charleston, casino pour enfants, cinéma d'animation des années 20... Les activités pour enchanter les plus jeunes ne manqueront pas !

De nombreuses associations martipontaines viendront également présenter leur activité : les associations USP Gym Santé Loisirs, USP Qi Gong et USP Tennis de table feront respectivement une démonstration de leur sport de prédilection. Les associations culturelles ne seront pas en reste : la chorale du Joyeux Saint Martin nous fera partager un récital de chansons d'hier et d'aujourd'hui, des adhérents de Musique et Danse feront une démonstration de danse de salon d'époque, et l'Elan Harmonie Musique de Rue vous fera découvrir ses plus beaux airs en fanfare ! Nous accueillerons également l'association nantaise NEC Escrime qui viendra vous faire découvrir ce sport.

Une programmation culturelle et musicale spéciale « Années 20 » sera également à découvrir au gré des déambulations. Nous accueillerons le quartet de saxophonistes de jazz Saxe l'Air, ainsi que le trio de jazz Little Big Swing pour nous replonger dans l'époque joyeuse des années folles. Vivien le Chantibuteur et le Train Chanson viendront également accompagner votre promenade entre les stands en jouant de leurs orgues de barbarie.

Le samedi, une soirée conviviale vous est proposée afin de favoriser l'échange et le partage entre exposants et visiteurs au sein de la salle Gardin. Les Sassy Swingers, groupe de Jazz New Orléans nantais, viendront recréer l'ambiance guinguette des années folles pendant le repas.

Réservez dès maintenant votre soirée ! Les billets sont en vente auprès du service Communication, Vie associative et Événementiels de la mairie au prix de 18 € pour les adultes et 6 € pour les – de 18 ans (réservation avant le 26 février).

Tout au long du week-end, vous pourrez donc assister aux nombreuses manifestations, visiter les stands et discuter avec les 70 exposants présents, mais également vous restaurer et vous désaltérer. Des espaces bars, salon de thé et restauration seront aménagés au cœur du forum.

Retrouvez le programme détaillé des animations et la liste des exposants dans le programme du forum, disponible chez les commerçants et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune à la fin du mois de février !

Pour toute information : 02 40 26 80 23
animation@mairie-pontsaintmartin.fr



Le conseil municipal du 10 décembre en bref

Le compte-rendu complet est consultable en ligne sur www.mairie-pontsaintmartin.fr

www.mairie-pontsaintmartin.fr



DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LE PROGRAMME VOIRIE 2016

À l'unanimité, le conseil municipal a adopté le projet de réalisation du programme de travaux de voirie et a sollicité une subvention pour sa réalisation au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Face aux problématiques de trafic et de sécurité qui s'amplifient dans les villages, les secteurs concernés par l'opération de voirie 2016 sont empruntés par des usagers provenant des artères est de la métropole pour rejoindre le secteur de l'aéroport Nantes-Atlantique et la zone économique du D2A ainsi que le périphérique nantais.

Les objectifs poursuivis consistent en des aménagements sécuritaires de voirie de type plateau surélevé et la sécurisation des cheminements piétons par la mise en place de potelets.

Le coût estimatif du programme est de 400 000 € HT.

La présente opération « programme voirie 2016 » s'inscrit dans la catégorie « soutien aux travaux de voirie visant à améliorer la sécurité des personnes » de la DETR, par laquelle la dépense subventionnable est plafonnée à 200 000 € HT avec un taux de cofinancement de 25 à 35 %.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉALISATION DE 100% DE LOGEMENTS SOCIAUX

La commune a inscrit à son Plan Local d'Urbanisme (PLU) la programmation d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Jardins Sud ». Cette inscription permet d'envisager l'aménagement général d'un nouveau quartier, à vocation résidentielle, au sud du centre bourg. Au sein de ce secteur, l'emplacement réservé N°26 fera l'objet de la réalisation de 100 % de logements locatifs sociaux en s'insérant dans le tissu aggloméré existant.

L'acquisition des parcelles correspondant à cet emplacement, d'une superficie globale de 2 184 m², sises 4 rue du Plessis sera réalisée par l'Agence Foncière de Loire-Atlantique (AFLA) dans le cadre d'une



convention de portage foncier. L'AFLA se portera acquéreur de ces dernières pour le compte de la commune.

L'évaluation du coût de cette opération est de l'ordre de 204 000 € (200 000 € prix d'acquisition + 4 000 € frais d'acte). La réalisation de cette procédure est prévue sur une durée maximale de 6 ans.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a sollicité une subvention auprès du Conseil Départemental de Loire-Atlantique dans le cadre du contrat de territoire 2013-2015 à hauteur de 50 % des dépenses.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DE LA PAUSE MÉRIDIENNE

Dans le cadre du nouveau marché de restauration, les clauses permettent d'annuler les repas pour les enfants malades la veille avant 12h pour le lendemain (ce qui n'était pas possible dans l'ancien marché). Cette nouvelle possibilité a été inscrite au règlement intérieur concerné.

Repas des aînés le 12 mars

La municipalité de Pont Saint Martin invite ses aînés de 71 ans et plus au traditionnel repas annuel au Château de la Pigossière, moment de rencontres et d'échanges tant apprécié de tous. Comme l'année précédente, une participation sera demandée au conjoint n'ayant pas atteint l'âge.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation, merci de vous faire connaître auprès du service Solidarité et Affaires sociales de la mairie au 02 40 26 87 27.



Vœux à la population

Vendredi 8 janvier, salle Gatien, l'équipe municipale conviait les Martipontains à partager leurs vœux pour 2016. L'occasion également de faire un bilan pour les actions menées et de remercier l'engagement de citoyens bénévoles et les performances de nos meilleurs sportifs.

Après avoir rappelé le contexte difficile dans lequel avait commencé -et terminé- l'année 2015, Yannick Fétiveau, maire, a invité l'assemblée à **« retrouver la paix et la sérénité, à encourager tous nos dirigeants nationaux et à tout mettre en œuvre pour maintenir une indispensable cohésion sociale sur notre territoire Français. »**

Notre commune poursuit sa construction raisonnée dans un contexte budgétaire difficile. Elle jouit d'une très grande attractivité au sein du territoire de la CCGL, un territoire à fort potentiel comme énoncé dans l'édito du maire. Le développement de la vie économique via notamment les parcs d'activités est plus que jamais au cœur du financement de la mutualisation des moyens intercommunaux. L'extension de Viais pour 2016, les projets du secteur D2A et de la Brosse sont les preuves d'une avancée et d'un bassin d'emploi potentiel nécessaires à l'équilibre de notre territoire dont bénéficieront les administrés et nos commerces locaux : **« Nous continuerons d'être attentifs à leur développement en veillant, avec le Conseil Économique, à l'amélioration du turn over du stationnement au cœur du bourg suite à la mise en place des zones bleues ».**

Pour permettre ce développement, des verrous doivent être levés. **« Dès janvier avec mes collègues maires de la communauté de communes, nous rencontrerons le vice-président pour le conseil départemental afin**



d'envisager avec lui les solutions pour la réalisation de l'échangeur de Viais annoncée pour 2017/2019 ». Partagé par tous, élus locaux et départementaux, il constitue un dossier sensible et complexe car il doit s'accompagner d'accès facilités vers la métropole et le Nord-Loire. La contournante ouest des Sorinières constitue un élément majeur de cette logique dont le principe sera intégré au PLU métropolitain. La nécessité d'une ligne expresse de transports collectifs sur l'axe Saint-Philbert/Les Bourdonnières doit aussi être anticipée par le Département avec l'appui de la Région.

En attendant ces deux projets, la circulation sur les axes structurants de notre commune

« **Tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2016** »

reste problématique. **« La 2^{ème} action prioritaire pour 2016 sera de réguler et sécuriser nos déplacements intra-bourg. Après l'investissement dans les dispositifs de ralentissement sur 7 villages, il nous faut engager de grands travaux sur la rue du Vignoble, la rue d'Herbauges, la rue du Pays de Retz, la rue de Nantes, la rue de la Planche au Bouin, travaux très attendus par tous les Martipontains ».** L'étude d'un schéma de déplacements, intégrant l'enfouissement des réseaux et du stationnement, pour le centre-bourg et spécifiquement sur la rue du Vignoble, sera lancée avec plusieurs aménagements provisoires. La démolition du vieux bâti à l'angle de la rue d'Herbauges et de la rue du

Vignoble offrira de nouveaux stationnements dans ce secteur pour répondre aux besoins des riverains.

Notre commune a pris son destin en main grâce à son attitude volontariste, via le PLU de 2013, récompensée par une subvention d'État de 65 000 € dans le cadre de l'opération **« maires bâtisseurs ».** La ZAC du Haugard terminée, des lotissements concentrés vont voir le jour au Moulin Olive et à Viais. Les deux collectifs prévus au 35 rue de Nantes et rue des Écoles répondront davantage à la notion de renouvellement de la ville sur elle-même et de l'élévation du bâti. Les Martipontains vont pouvoir bénéficier de la loi Pinel-Duflot dans les 54 logements sociaux regroupés sur 3 sites. L'offre d'un parcours résidentiel pour tous à l'échelle communale et communautaire concourt au maintien de nos jeunes et des familles monoparentales sur le territoire. Cet essor de la population du bourg est de nature à limiter les déplacements, à favoriser le maintien des commerces de proximité, des effectifs scolaires et de la dynamique associative chère à l'équipe municipale.

Mais l'aménagement de notre commune ne se fera pas au détriment de notre qualité de vie déjà très impactée par la circulation. À nous de continuer à valoriser les nombreux espaces verts et espaces naturels valorisés par l'octroi de la 2^{ème} fleur. Au-delà de l'embellissement durable, la préservation et de la valorisation de notre environnement doivent se recentrer sur l'accompagnement des Martipontains et visiteurs à modifier leurs comportements par l'utilisation des cheminements doux vers le centre bourg, à pied ou à bicyclette. Une réflexion sur les pratiques de loisirs liées à l'éco-tourisme sera lancée en 2016 notamment autour de la découverte de la rivière, du projet de restauration du marais de l'Ile et l'inscription du tour du lac en GR officiel.



Les premières investigations concrètes pour la production d'énergie renouvelable via le photovoltaïque et l'hydroélectricité, « **projet qui nous a valu d'être lauréat d'un contrat local « transition énergétique » proposé par le ministère de l'Écologie** », seront menées en parallèle des recherches de maîtrise de la consommation par l'isolation des équipements, l'installation de leds et par un pilotage affiné des horaires d'éclairage. La « politique verte » dans notre commune se matérialisera également par la mise en place d'une unité de traitement collectif par phyto-épuration au cœur du Champsiôme et par le déploiement de la taxe incitative de collecte des déchets ménagers pour se mettre conformité avec les lois Grenelle.

Comme annoncé dans le dossier Vue du Pont, les réunions publiques seront de plus en plus nombreuses afin d'intégrer davantage les Martipontains dans les projets impactant leur quotidien. 2016 verra aussi la naissance d'une nouvelle instance participative : le Conseil

des Sages qui fait suite au Conseil Municipal des Enfants et au Conseil Économique. Cette démarche de démocratie de proximité sera renforcée par le déploiement des élus de secteurs (quartiers ou villages). En parallèle, la mutation vers une communication plus diverse et plus numérique permettra de faire des économies tout en élargissant les accès à l'information en lien avec l'ensemble de notre tissu associatif. Le challenge est de taille et les enjeux sont immenses.

Mieux informer et mieux comprendre passe par une meilleure écoute et un accompagnement des Martipontains. Le projet de logements sociaux dédiés aux aînés au cœur du bourg sera un projet majeur en 2016. Un comité consultatif élargi en lien avec l'association des Jardins du Bourg a débuté ses travaux afin de maintenir un lien social durable à travers des activités de jardinage. Le maintien de la qualité de nos services publics, le soutien inconditionnel au monde associatif et les moyens éducatifs, culturels et financiers mis à

disposition de nos deux écoles sont de nature à garder ce dynamisme local et à favoriser cette cohésion sociale.

Concernant le grand projet rassembleur du mandat, la salle festive, un inventaire des besoins de notre tissu associatif et l'étude financière sont lancés. Deux préalables incontournables au lancement du projet de la salle polyvalente qui manque terriblement sur notre territoire pour les festivités et spectacles.

« Vous le voyez, malgré les contraintes et la baisse des dotations, notre motivation est intacte et notre détermination est grande pour continuer de construire notre commune de Pont Saint Martin que nous avons choisie. Au nom du conseil municipal, je vous adresse tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2016. Qu'elle soit belle pour vous tous et synonyme de joie et d'espérance. C'est ce que nous allons nous employer à faire avec votre participation et votre soutien. » a conclu Yannick Fétiveau, maire.

Projets 2016 :

- Extension à hauteur de 8 ha du Parc d'Activités de Viais et poursuite du projet d'extension du D2A,
- Recherche de solutions pour redonner vie à l'ancien Crédit Mutuel,
- Schéma de déplacements en centre-bourg – rue de Nantes, d'Herbauges, rue du Pays de Retz, rue du Vignoble avec aménagements provisoires,
- Construction d'un assainissement par phyto-épuration au cœur du Champsiôme,
- Etude de faisabilité en faveur de la création d'une passerelle du Petit Clos vers les bords de l'Ognon côté « écoles »,
- Mise en place d'un espace jeux au cœur du lotissement du Haugard,
- Lancement du travail du Comité Consultatif Jardins du Bourg (logements sociaux dédiés aux aînés),
- Forum de l'emploi – Forum des artisans, commerçants et associations,
- Mise en place de la démocratie de proximité (Adjoints et conseillers de secteurs et de villages),
- Mise en place du Conseil des Sages,
- Lancement des études sur la production d'énergie propre via des couverts photovoltaïques sur les équipements sportifs,
- Programme de dématérialisation de l'information.



Le bénévolat : un engagement

Après la rétrospective et la présentation des projets de l'année par le maire, la soirée s'est poursuivie par la cérémonie de valorisation des sportifs et bénévoles. Attachés à la diversité de la vie associative, les élus savent aussi combien il est parfois difficile de mobiliser les bénévoles. Ce rendez-vous traditionnel permet de mettre en lumière ceux qui, jour après jour, donnent leur temps, souvent sans compter, pour offrir aux Martipontains une vie associative riche et dynamique.

L'AIDE AUX DEVOIRS, LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN 1

Karine Meng, adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la solidarité a souhaité remercier l'implication de toutes les bénévoles qui donnent de leur temps pour accompagner les enfants dans leurs devoirs : « *Vous donnez de votre temps pour aider les enfants en difficultés scolaires, ou accompagner un enfant en mal-être avec l'école ou ayant simplement besoin d'une écoute ou d'une explication différente. Il y a de belles réussites pour chacune d'entre vous. Si l'on sait se réunir, on peut réussir, vous en êtes l'exemple même* ».

En effet, grâce à l'engagement de Liliane

Binet, Marie-Thérèse Brisemeur, Véronique Carcel, Perlita Chenot, Anne-Marie Gauthier, July Gigant, Aimée Leroy, Chantal Lhommelet, Nicole Poidevin, Claudine Prevost, Mireille Sorin et Nicole Valentino, tous les enfants de la commune peuvent bénéficier d'un accompagnement scolaire, soit, individuellement à leur domicile, ou en groupe au sein de la Maison de l'Enfance.

DES SPORTIFS PASSIONNÉS, AU SERVICE DES PLUS JEUNES

Thierry Moriceau 2 a été sacré champion départemental vétérans de tennis de table en octobre dernier. Pratiquant ce sport depuis près de 40 ans, Thierry évolue en régional et partage avec plaisir ses connaissances

pongistiques avec les débutants du club afin de faire progresser chacun. Ce sont ses résultats sportifs mais aussi son état d'esprit que Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'éducation, aux activités périscolaires et à la vie sportive a tenu à souligner.

Dominique Boudeau et Yves Pichaud 3 bénévoles à l'USP Basket depuis de nombreuses années ont également été valorisés pour leur engagement. Que ce soit en tant que joueur, entraîneur, manager ou membre du bureau, Dominique et Yves connaissent bien les rouages du club. Récemment, ils ont tous les deux intégré l'équipe de « jeunes retraités » qui s'occupe, tous les mardis soirs et mercredis après-midis, des jeunes U07 et U09. Cette passion,



indispensable !



Dominique la partage avec sa famille, comme le souligne Martine Chabirand « *Ton père était dirigeant et fondateur de la Similienne à Nantes [...] Ta passion, tu l'as transmise à ton fils, qui l'a transmise à sa fille !* ». Elle a également souligné les très bons résultats obtenus par Yves Pichaud lorsqu'il entraînait les équipes de jeunes « *D'ailleurs aujourd'hui, 2 joueuses jouent au sein de l'équipe de Nationale 3 féminine* ».

En effet, c'est bien grâce à l'engagement d'adultes passionnés auprès d'eux que les jeunes peuvent évoluer dans les clubs. C'est aussi ce qu'a voulu souligner l'USP Football en proposant la mise à l'honneur de Gaël Hervouët, Mickaël Liaigre et André Mékidech

4, tous trois éducateurs sportifs. « *Il n'y a pas de grasse matinée pour vous le samedi matin puisque vous êtes présents sur les terrains pour encadrer les plus jeunes licenciés, leur apprendre la pratique du football par des jeux simples mais de qualité. Les parents et les enfants aiment vous côtoyer, vous confier leurs enfants et les voir évoluer.* » a indiqué Martine Chabirand. Avant de rappeler que le club, reconnu pour son école de football, a reçu, à nouveau cette année, le ballon d'argent par la Fédération Française de Football.

Quelle surprise pour Marie-Christine Kinsch **5** lorsqu'elle a été appelée à rejoindre le podium ! Les membres du bureau de l'USP

Qi Gong avaient bien caché le secret de sa nomination ! Présidente de l'association depuis sa création, Marie-Christine a su accompagner les 10 années de pratique du Qi Gong sur Pont Saint Martin par son énergie, sa vigueur et sa bonne humeur communicative. « *Toujours disponible, s'impliquant sans relâche et sans compter, [...], tu n'es jamais à court d'idées, tu as toujours une multitude de propositions à faire, tu es motrice dans l'organisation de nombreux événements, sans compter des contacts extérieurs pour les intervenants lors des stages. Bref, tu es partout !* » l'a félicitée Martine Chabirand.



DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS SUR LA DURÉE



Nathalie Le Mauff **6** a été remerciée pour les 5 ans de présidence qu'elle a effectués au sein de l'APEL. Si elle a souhaité se retirer de la présidence, Nathalie reste cependant très active au sein de l'association puisqu'elle gère les magnifiques décors de Noël et donne également de son temps pour la fabrication des costumes pour la kermesse de l'école.

Membre actif du comité des fêtes depuis 1996, Dominique Lemerle **7** a été mis à

l'honneur à l'occasion de ses 20 ans de loyaux services, que ce soit pour le montage et le démontage des stands ou pour le bricolage. Dominique a aussi une spécialité : les frites ! *« Un poste qu'il faut tenir lorsqu'il y a 500 voire 1000 personnes à régaler ! »* a indiqué Marie-Anne David, adjointe déléguée à la vie culturelle et aux événementiels.

Bénévole et trésorière à l'AREJ, c'est Marie-Annick Rousseau **8** qui a ensuite été remerciée pour son engagement depuis 10 ans au sein de l'association. Gestionnaire attentive et rigoureuse des finances, elle assure également le pilotage de la commission Festivités. *« Lors de ces événements, tu aimes faire partie de ceux qui s'affairent pour installer la salle, avec le souci de la décoration en accord avec le thème »* a précisé Marie-Anne David qui s'est également jointe à ces remerciements en tant que présidente de l'association Les 3 Ports.

La soirée s'est terminée par une dernière surprise : la valorisation de Pierrette Gruau **9**, proposée, en cachette, par les membres de l'association des Joyeux Saint Martin. D'abord secrétaire adjointe à partir de 2002, Pierrette a pris la présidence du club en 2006. Connue pour son dynamisme, Pierrette s'est rapidement engagée dans la gestion et l'organisation des nombreuses sorties et voyages. Elle est aussi à l'origine de la création de la chorale de l'association qui se réunit tous les lundis après-midis. Toujours disponible, Pierrette assure les permanences, participe à l'organisation des concours de belote, concerts et autres sorties. Marie-Anne David a souligné *« Le Joyeux Saint Martin et la municipalité souhaitent fêter ce soir tes quinze ans de fidélité, tes dix ans de présidence, saluer ton dynamisme, cette envie de diversité pour que chacun de nos aînés puisse trouver l'activité qui lui convient ! »*.



Merci Henri !

C'est à l'occasion de la fin de son bénévolat en tant que chauffeur du minibus que la collectivité a tenu à remercier Henri Guillaud pour l'engagement dont il a fait preuve toute sa vie. De l'USP Foot à L'Elan Fanfare Musique de Rue en passant par le Don du Sang, l'association Familles Rurales et l'APEL pour l'organisation de la kermesse de l'école Saint Joseph, c'est ce qu'on appelle une vie associative bien remplie ! N'oublions pas non plus ces trois mandats de conseiller municipal, ses quinze années de décorateurs pour la Troupe à l'Ognon ou sa participation à l'entretien des espaces verts de La Roselière ! Comme l'a souligné Christian Chiron, adjoint délégué au patrimoine bâti et au développement économique avant de remercier Henri pour tous ses engagements : *« En terme de vie participative et bénévole, Henri Guillaud est une référence ! »*

Résultats des 1^{er} et 2^{ème} tours des élections régionales à Pont Saint Martin

	1 ^{er} TOUR	2 ^{ème} TOUR
VOTANTS	50,10 %	59,29 %
NULS	0,75 %	0,88 %
BLANCS	0,90 %	1,28 %
EXPRIMES	48,45 %	57,13 %
LISTE FRONT NATIONAL PRÉSENTÉE PAR MARINE LE PEN	19,88 %	16,71 %
CHOISIR NOS RÉGIONS ET RÉUNIFIER LA BRETAGNE	1,73 %	
DEBOUT LA FRANCE AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN	2,59 %	
L'HUMAIN D'ABORD	2,41 %	
LUTTE OUVRIERE-FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS	1,05 %	
LISTE D'UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE	29,94 %	39,78 %
TOUS UNIS POUR LES PAYS DE LA LOIRE, LA GAUCHE ET LES ECOLOGISTES AVEC CHRISTOPHE CLERGEAU	35,03 %	43,52 %
COMMUNISTES	0,27 %	
PARTAGEONS PLUS QU'UNE RÉGION	6,14 %	
L'UPR, AVEC FRANÇOIS ASSELINEAU-LE PARTI QUI MONTE MALGRÉ LE SILENCE DES MÉDIAS	0,96 %	
TOTAL	100,00 %	100,00 %

La liste d'union de la droite et du centre, emmenée par le sénateur vendéen Bruno Retailleau (Les Républicains), conquiert la région avec 42,7 % des suffrages.

Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

SAMEDI DE LIRE

Samedi 6 février à 15h

Public adulte

Partageons nos livres coups de cœur ! Venez échanger autour de vos lectures récentes ou simplement écouter et repartir avec de nouvelles idées de lecture.

Salle d'animation de la médiathèque.



HEURE DU CONTE

Mercredi 17 février à 16h

À partir de 4 ans

L'équipe de la médiathèque lit des histoires et propose un petit goûter aux jeunes lecteurs.

Inscription gratuite à la médiathèque ou au 02 40 32 79 27.

Projection « Le chant de la mer »

de Tomm Moore, 2014

Samedi 27 février à 15h

Tout public à partir de 6 ans.

Salle d'animation de la médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Ben et Maïna vivent avec leur père tout en haut d'un phare sur une petite île. Pour les protéger des dangers de la mer, leur grand-mère les emmène vivre à la ville. Ben découvre alors que sa petite soeur est une Selkie, une fée de la mer dont le chant peut délivrer les êtres magiques du sort que leur a jeté la Sorcière aux hiboux. Au cours d'un fantastique voyage, Ben et Maïna vont devoir affronter peurs et dangers, et combattre la sorcière pour aider les êtres magiques à retrouver leur pouvoir.

Durée : 1h30.



Rassembler pour mieux vivre ensemble

Dans son édito, notre maire se fait le porte-parole de l'équipe majoritaire en évoquant notre volonté de développer les forces communautaires. Véritable vecteur de croissance et de richesses, l'économie est aussi un formidable contributeur d'emplois et donc de limitation des déplacements et par voie de conséquence de limitation de la production des gaz à effet de serre. L'enjeu est donc de rapprocher le travail du domicile.

Ce cercle vertueux est indispensable à l'équilibre de notre territoire et à la limitation des déplacements qui restent très problématiques en Sud-Loire tant l'accès à la métropole et au Nord-Loire est compliqué.

Un engagement sincère et véritable du conseil départemental est indispensable pour la recherche de solutions en faveur de la réalisation de l'échangeur de Viais ; dossier sensible et complexe dans le cadre de la maîtrise du foncier nécessaire au projet.

La nécessité d'une vraie ligne express de transport en commun sur l'axe St Philbert / Viais - Les Bourdonnières doit aussi être anticipée. Nous comptons sur la Région pour nous apporter son soutien à la structuration du lien entre la Vendée et la métropole nantaise.

La réalisation de l'échangeur de Viais doit s'accompagner d'exutoires par des accès facilités vers la métropole et le Nord-Loire. La contournante ouest des Sorinières constitue un élément majeur de cette logique et son principe sera intégré au PLU métropolitain

en cours d'élaboration.

Une concertation officielle s'impose donc entre élus métropolitains et élus de Grand-Lieu afin de mettre tous ces sujets en cohérence. Nous devons faciliter les déplacements de ceux qui traversent nos territoires. Notre tranquillité en dépend.

**Les élus du groupe Ensemble Réussir
Pont Saint Martin**

Citoyens mobilisés

En ce début d'année, les élus du groupe PSMA veulent rappeler leurs valeurs et leur fonctionnement.

Notre groupe est issu des différentes listes de sensibilité de gauche présentes dans les élections locales de Pont-Saint-Martin depuis quarante ans. Il porte le nom de Pont-Saint-Martin Avance depuis 2008 et a obtenu lors des dernières élections de 2014, 42 % des voix, 6 sièges au conseil municipal et 1 au conseil communautaire de Grand-Lieu.

Dans le respect du mandat qui nous a été confié, nous assumons nos fonctions d'élus, minoritaires, avec détermination et clarté, dans une attitude d'ouverture, de respect et de dialogue avec les différentes équipes majoritaires. Nous attendons pour le moins qu'il en soit de même vis-à-vis de nous.

Le groupe des élus et l'association PSMA qui le soutient, rassemblent des Martipontaines et Martipontains simplement intéressés par

la chose publique, parfois plus engagés mais sans appartenance partisane, ou encore adhérents d'un parti politique. Nous tenons à cette diversité, riche d'échanges et de dynamisme. Nous respectons et intégrons toutes les formes d'investissement dans la vie politique car elles font vivre la démocratie et nous invitent à regarder au-delà de nos problèmes communaux.

Nous ne sommes pas neutres. Nous revendiquons au contraire de donner du sens à notre action ou à nos choix qui ne sont pas seulement techniques ou financiers, mais qui s'inscrivent dans les valeurs républicaines de justice sociale, d'ouverture, de laïcité, de services rendus particulièrement envers les moins favorisés. Et nous nous réjouissons que les électeurs de notre commune accordent régulièrement une majorité de leurs suffrages aux courants politiques qui portent ces valeurs lors des consultations départementales, régionales ou nationales.

À un moment où l'implication locale fait parfois défaut, où la participation aux élections peine à dépasser les 50 %, les formes d'engagement ne manquent pas, que ce soit dans les associations ou dans la vie municipale. À chacun de choisir le niveau et le temps consacrés à cette participation.

Les élus PSMA se réunissent au 3^{ème} Lieu chaque mercredi, veille de conseil municipal pour préparer la séance, et l'association chaque deuxième jeudi du mois.

N'hésitez pas à venir défendre votre point de vue ou vous informer des projets.

Les élus du groupe PSMA

Tournois de foot en salle

Des tournois U11 et U13 ont eu lieu à Pont Saint Martin le week-end du 19 et 20 décembre réunissant 24 équipes chaque jour.

Une organisation au top : de nombreux bénévoles du club ont répondu présents (parents, joueurs, membres du bureau...). M. le Maire et des élus, invités par le club, nous ont fait l'honneur de leur présence. À retenir pour les 2 tournois : de la convivialité, du beau football, des enfants heureux, des beaux lots !



Pas de surprises coté gagnants : pour la seconde année consécutive : La Chabossière remporte le tournoi U11 et Saint Aignan FC le tournoi U13.

Le club remercie tous les bénévoles et sponsors ainsi que la municipalité qui ont contribué à la réussite de ces tournois !



A NOTER LE PROCHAIN STAGE VACANCES DE FÉVRIER POUR LES ENFANTS LES 8, 9, 10 FÉVRIER

Inscriptions sur le site du club

Retrouvez notre actualité sur notre site web : <http://club.quomodo.com/pontsaintmartinfootball/accueil.html> ou sur Facebook : Uspondstmartin

USP Tennis de Table

Bonne nouvelle ! La D2G n'est pas descendue ! Etant donné le très bon résultat du dernier match de décembre (18/2) contre "La Moricière", cette équipe s'est placée parmi les meilleurs septièmes, elle s'est donc maintenue. Bravo à tous les titulaires de cette équipe !

Voici donc les classements définitifs des 7 équipes dans leur "poule" respective de 8 : R2C : 2^{ème}, R3J : 2^{ème}, R3L : 6^{ème}, PR E : 3^{ème}, D1B : 3^{ème}, D2G : 7^{ème}, D3K : 6^{ème}. Et voici, les classements définitifs des 5 équipes "jeunes" dans leur "poule" respective de 6 : Benj D1C : 3^{ème}, M D1B : 2^{ème}, M D2C : 3^{ème}, C D2B : 3^{ème}, C D3A : 2^{ème}, J D3D : 1^{er}.

Avec le maintien de toutes les équipes et la montée des juniors, cette première phase est extrêmement positive. Merci à tous les pongistes martipontains car ils se "battent" jusqu'au bout pour que le club tienne son rang et soit reconnu par les clubs concurrents.



Le samedi 13 février, l'USP Tennis de Table organise son tournoi annuel de "doubles". Tous les Martipontains amateurs de la petite balle sont invités à venir voir cette discipline qui évoluera dans la salle Gardin toute la journée. Un bar, des sandwiches, des gâteaux seront à votre disposition pour que l'ambiance soit la plus conviviale possible !

Le vendredi 19 février, le club invite tous les Martipontains de France et de Navarre pour son concours de belote.

Nous comptons sur un maximum de monde pour que ça soit comme l'année dernière : une réussite ! Merci d'avance à tous les futurs présents.



Les Joyeux Saint Martin à Paris

PARIS, EN DÉCEMBRE DERNIER :

L'Opéra, appelé Palais Garnier, le marché de Noël aux Champs Elysées, Montmartre, le Paradis Latin etc. ... furent de très agréables moments. La visite de l'Opéra était très instructive, de fond en comble. Bref, les participants sont revenus enchantés.

En janvier, nous avons eu notre assemblée générale et, le mois prochain, nous vous donnerons la composition de notre nouveau conseil d'administration. N'hésitez pas à nous réclamer le programme de l'année 2016 si vous ne l'avez pas reçu.



MARDI 9 FÉVRIER : LES FÊTES DE LA SAINT VALENTIN

Journée festive et animée à St Pierre du Chemin. Spectacle de Gilles Dreux avant la traditionnelle cérémonie du mariage, cérémonie humoristique et espiègle. 63 € par personne.

Contactez-nous rapidement, il reste peut-être quelques disponibilités.

VENDREDI 12 FÉVRIER : CONCOURS DE BELOTE

Salle des fêtes avec inscription dès 14h.

Début du concours 14h30 précises.

Un lot à chaque participant.

VENDREDI 11 MARS : CONCOURS DE BELOTE

Noël : La Roselière en fête

Mardi 15 décembre, la maison de retraite La Roselière recevait non pas un, mais deux Pères Noël, pour le traditionnel et très attendu repas de Noël. En effet, pour la première fois depuis 26 ans (date de l'ouverture de la Maison de Retraite), un résident a revêtu l'habit rouge afin d'assister Michel, le Père Noël depuis... 26 ans.



Le repas s'est déroulé dans une ambiance festive, renforcée encore par Yann Garnier, animateur venu d'Aigrefeuille pour le plus grand plaisir de tous.



67 résidents et 23 membres du personnel ont participé à ce moment dans une belle gaîté largement partagée. Le chapon de Challans aux écrevisses a été particulièrement apprécié, servi après les huîtres de Cancale ouvertes dans la matinée par quelques bénévoles. La fête s'est prolongée l'après-midi. Les Pères Noël ont distribué des coffrets garnis de douceurs à chacun des résidents, sans oublier celles et ceux qui étaient restés dans leur chambre.

Stages enfants par la Passerelle des Arts

Suite au succès des stages de Noël, l'association reprogramme des stages réservés aux enfants pendant les vacances de février.

Professeur : Anne Kervarec

Date : le mardi 9 ou le mercredi 10 février (selon le nombre d'inscrits, 6 enfants minimum par cours) à partir de 14h.

Durée : 2h (cours + goûter)

Lieu : Boîte à Couleurs au 1^{er} étage du 3^{ème} Lieu

Public : pour tous les enfants de 7 à 14 ans

Modalités : renseignement et inscription au 06 60 34 60 86
ou par mail : passerellearts@orange.fr

Thème : l'aquarelle.

Le matériel et le goûter sont prévus par l'association.



" Chaque enfant est un artiste, le problème c'est de rester un artiste lorsqu'on grandit " Pablo PICASSO

Ecole Saint Joseph

RETOUR VERS 2015

Le 18 décembre, le Père Noël prenait possession de l'école Saint Joseph lors d'un goûter convivial. Dès la tombée de la nuit, une farandole d'enfants l'accompagnait en musique pour une marche aux lampions multicolores.



LOTO DE L'ÉCOLE

Réservez votre dimanche 28 février pour l'incontournable loto organisé par les parents de l'APEL Saint Joseph. Les portes de la salle des fêtes ouvriront dès 13h30, pour un début des festivités vers 14h.

Venez nombreux tenter votre chance : bon d'achat de 300 €, téléviseur, tablette numérique, caméra embarquée, entrées au Puy Du Fou, etc.

Les enfants seront aussi de la fête par un tirage spécial et de jolis lots.



Basket : des benjamines participent aux championnats régionaux

Pour la première fois depuis la création de notre association, une équipe de U13 Féminines participe aux championnats régionaux, après avoir terminé 3^{ème} de sa poule d'Accès Région, sur la première phase de championnat.



À la fin de cette première phase de championnat, 10 équipes sont montées dans les poules supérieures ou se maintiennent au même niveau :

- Honneur régionale : U17 Féminins 1
- Elite départementale : U15 Féminins 1
- D1 : U17 Féminins 2 - U15 Masculins
U15 Féminins 2 – U13 Féminins 2
- D2 : U17 Masculins – U 11 Masculins 1
U 11 Féminines 1 et 2.

MATCHES SENIORS À DOMICILE :

- Dimanche 7 février** Seniors 2 Filles/Chapelle Heulin 15h30
Seniors 3 Masculins/Aigrefeuille/Remouillé 17h30
- Dimanche 14 février** Seniors 1 Filles/Avrillé (49) 15h30
- Dimanche 28 février** Seniors 1 Masculins/Clisson 15h30
Seniors 2 Masculins/Ouche Dinier Rezé 17h30

Arrêt des entraînements jeunes pendant les vacances scolaires de février

- Du 8 au 21 février :
 - École Basket, Mini Poussins 1 et 2, Mini Poussines 1, 2 et 3.
 - Pour les autres équipes voir avec vos entraîneurs.

Renseignements :

Dominique Godard – 44 rue du Pays de Retz – Tél.02 40 32 73 43
à partir de 19h - godarddominique@wanadoo.fr
Site Internet <http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>

USP Tennis

TOURNOI INTERNE :

L'USP Tennis a décidé de modifier les dates de son tournoi interne et de l'étaler plus dans le temps. Il commencera dès le mois de mars pour se terminer comme d'habitude le dernier week-end du mois de juin.

La liste des catégories proposées :

- Senior dames
- Senior + 35 ans dames
- Senior messieurs
- Senior + 35 ans messieurs
- Senior + 45 ans messieurs
- Senior + 55 ans messieurs

Le tournoi reste gratuit et ouvert à tous les adhérents y compris les jeunes dès 15 ans. Les inscriptions sont ouvertes et seront prises jusqu'au 28 février.

TOURNOI OPEN :

Vous pouvez également vous inscrire à notre tournoi + 35 ans du 17 au 26 mars.

N'hésitez pas à venir jouer !

Résultat du challenge par équipe :

Voici le podium à la mi-saison, les équipes féminines sont en tête.

- 1^{ère} : Equipe 2 senior féminine
- 2nd : Equipe 1 senior féminine
- 3^{ème} : Equipe 1 senior + 55 masculine

Bravo les filles !

Le club innove également et a créé son compte Facebook, vous pouvez ainsi suivre toutes les news et les résultats de nos équipes. Tous les renseignements sont sur le site <http://usp-tennis.fr/>

Soirée cabaret de l'AREJ



L'AREJ vous invite à participer à sa soirée annuelle avec un dîner animé par Dimitri de la troupe des Étoiles Lyriques

le samedi 19 mars à 20h, salle des fêtes.

Inscriptions auprès de :

Yves Perrochaud : 02 40 26 84 57

Michel Drouin : 02 40 26 81 48

Marie-Annick Rousseau : 02 40 26 86 85

N'oubliez pas de consulter notre site Internet
Contact : arejpsmf@wanadoo.fr / www.arej44.org

Les rendez-vous de février

Samedi 6

Samedi de lire

15h, médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Assemblée générale des Donneurs de Sang Bénévoles

18h, salle Saint Martin

Mardi 9

Mercredi 10

Stage « L'aquarelle »

organisé par la Passerelle des Arts

Enfants de 7 à 14 ans

De 14h à 16h, Boîte à Couleurs

Vendredi 12

Concours de belote

organisé par le Joyeux Saint Martin

14h, salle des fêtes

Samedi 13

Tournoi de tennis de table en doubles

organisé par l'USP Tennis de Table

De 10h à 21h, salle Gardin

Mercredi 17

Heure du conte

16h, Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

A partir de 4 ans, inscription gratuite

à la médiathèque ou au 02 40 32 79 27

Samedi 27

Assemblée générale de la Troupe à l'Ognon

19h, salle Saint Martin

Projection du film

« Le chant de la mer »

15h, salle d'animation du 3^{ème} Lieu

Dimanche 28

Loto

organisé par l'APEL

14h, salle des Fêtes

Messe des familles : Dimanche 28 février à 11h

Ateliers Aide aux Aidants

Vous êtes nombreux à vivre aux côtés d'un proche âgé et à l'aider dans les gestes du quotidien. Votre rôle d'aidant est essentiel.

La Délégation de la Solidarité du Pays de Retz et le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) « Vivre son Age » vous proposent cinq rencontres d'information au cours du 1^{er} semestre 2016 (les 29/02, 21/03, 11/04, 09/05 et 06/06 de 14h à 16h).

Les ateliers sont organisés en un petit groupe d'une dizaine de personnes. Un psychologue assure l'animation des 5 ateliers. Par ailleurs, des professionnels (aide-soignante, médecin, diététicienne...) interviendront selon les thématiques abordées. L'objectif de ces ateliers est de vous permettre d'échanger sur votre vécu, votre expérience avec d'autres aidants et d'acquérir des gestes techniques pour faciliter l'accompagnement de votre proche.

L'inscription est gratuite et implique votre participation, dans la mesure du possible, aux 5 ateliers suivants :

- **L'aide à la mobilité** (Lever, coucher, prévention des chutes...)
- **L'aide à l'hygiène** (Toilette, habillage, change...)
- **L'alimentation au quotidien** (Organisation et rythmes des repas, manque d'appétit, perte de goût...)
- **Le sommeil** (Rythmes, troubles...)
- **La place et le vécu de l'aidant dans son quotidien**

Les ateliers se dérouleront :
A Corcoué sur Logne - 11, rue Lejeune
 (salle Saint Etienne, derrière la mairie)

En cas de difficultés pour participer aux ateliers (votre transport ou la prise en charge de la personne âgée dont vous vous occupez), nous pourrions rechercher ensemble des solutions adaptées.

Si vous êtes intéressé, **merci de vous inscrire** avant le 15 février auprès du CLIC Vivre Son Age : 02 40 36 06 42 (ou pour toute information complémentaire).



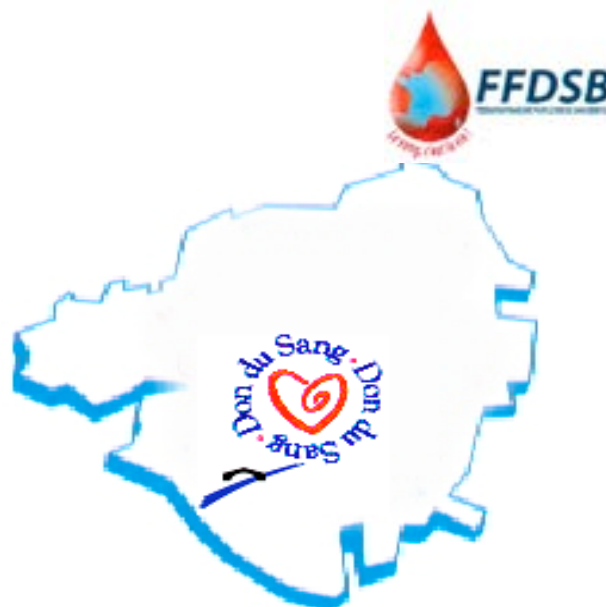
ADSB Pont Saint Martin

Nous vous invitons à l'assemblée générale de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Pont Saint Martin :

Samedi 6 février à 18h
Salle Saint Martin

Certains ont reçu ou vont recevoir un courrier de l'EFS. Il vous invite à recevoir votre diplôme selon le niveau reconnu. Nous aurons l'immense plaisir de vous le remettre, à condition de vous faire connaître pour organiser cette remise de diplôme lors de notre AG.

Un grand merci au 94 donateurs et donneses du 4 janvier !



Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIENS

Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96

Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Christine Faouaid

02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82

Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCE À LA SALLE LA CHARMILLE

CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique) - Mme FAVRY

Mercredi 17 février de 16h à 17h30

Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE

DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanences les mardis 2 et 16 février, le matin et les jeudis 11 et 25 février l'après-midi. Sur rendez-vous au 02 40 78 70 25.

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Consultation enfants PMI (avec un médecin)

Jeudi 18 février l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

Assistantes Sociales

 Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 17 février de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Point Relais Emploi

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Tél. : 02 51 78 47 83 - pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Permanence à la mairie-annexe – lundi 1^{er} février de 14h à 16h30

Conciliateur de Justice

Le vendredi 19 février, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye, salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie :
- dans la journée au 02 40 65 41 17,
- après 20h et le week-end, faire le 17.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

FACON Paul, 36 rue du Vignoble

FOUCAULT Elyne, 5 impasse de la Nivardière

DÉCÈS

Marguerite DOUCET née AGRET

Monique ROBIN née BERNARD

Maurice QUAIREAU

Paule GRUAU née PROU